

DECLARATION DE CONFORMITE

Nous DORO AB

Magistratsvägen 10, SE-226 43 LUND
Suede

En tant que mandataire établi dans la communauté européenne déclarons sous notre seule responsabilité que le produit:

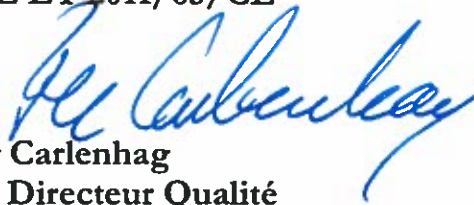
Modèle : Doro Comfort 1015

Description : Téléphones DECT

EST CONFORME A LA DIRECTIVE: 1999/5/CE ET 2011/65/CE

Autorisé par :

Signature



Nom : Per Carlenhag

Fonction : Directeur Qualité

Date : 2013-09-30

Le produit est conforme aux exigences essentielles des normes suivantes:

Pour la sécurité Electrique: EN 60950-1:2006 + A11:2009 + A1:2010 + A12:2011

Pour la Compatibilité Electromagnétique: EN 301 489-1 (v.1.9.2), EN 301 489-6 (v.1.3.1)

Pour la Radio EN 301 406 (V2.1.1)

Et ES 203021-1,2,3 , TBR 38 (1998-05)

Toutefois, comme il existe des différences d'un pays à l'autre entre les RTPC, l'agrément en soi ne constitue pas une garantie absolue de fonctionnement optimal à chaque point de terminaison de réseau RTPC.



Des copies de ce document seront conservées pendant une période de 10 ans après la dernière production.



Ce produit est conforme à la:

- Directive Européenne 2002/96/CE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)